Discours d'ouverture du colloque « **L'aménagement : un acte culturel dans des territoires en transition** »
3 novembre 2025

Mesdames et Messieurs,
Je salue Sylvie Robert et mes collègues présents,
Maud Le Floch directrice du POLAU et maître d'œuvre de ce colloque, son équipe et nos collaborateurs parlementaires très sollicités pour cette séquence,

Merci à chacune et chacun d'entre vous d'avoir répondu favorablement à notre invitation à partager un temps d'échange, de réflexion et de propositions sur le thème de *« l'aménagement des espaces publics considérés comme un acte culturel dans les territoires en transition ».*

Je me dois tout d'abord de vous dire quelques mots sur la genèse de l'événement qui nous réunit aujourd'hui.

À l'occasion de la session 2023 – 2024 du cycle des hautes études de la culture (CHEC), j'ai eu le privilège et le plaisir de travailler sur le thème « Espace public et Culture ».

Je salue et je remercie Manuel Bamberger et Cécile Portier – responsables du « cycle des hautes études de la Culture » – pour leur présence parmi nous aujourd'hui et leur engagement remarquable dans la conception, la conduite et l'animation du CHEC.

Avec 8 camarades auditeurs du CHEC que je tiens à remercier pour leur travail, Barnabé LOUCHE (AP-HP), Clémence CAREL (Sciences Po Paris), Mahmoud ISMAIL (DRAC Île-de-France), Sandra BECHICHE (groupe Art Price) ainsi que présents parmi nous, Elefterios KECHAGIOGLOU (« Plus petit cirque du monde »), Marialya BESTOUGEFF (Centquatre - Paris) , Christelle GLAZAI (Parc et Grande halle de la Villette) et Fred SANCERE (« Derrière le hublot ») qui témoignera dans quelques instants par vidéo interposée, nous avons travaillé et rendu un rapport, accessible à tous, sur le sujet suivant : *« Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture contemporaine, à l'heure des transformations sociétales et environnementales ? »*.

Sept autres « variations » sur le thème central « Espace public et culture » ont été proposées à l'occasion de cette 5ème session et je vous invite à prendre connaissance des rapports.

Nous pourrons peut-être les mettre en lien à l'occasion des actes du colloque d'aujourd'hui.

Pour ce qui est du groupe dans lequel j'ai travaillé, nous nous sommes très vite fixé l'objectif de faire progresser, concrètement, la prise en compte de la culture et de l'expression artistique dans la conception, la réalisation et la vie fonctionnelle des espaces publics.

Mais avant de vous présenter la proposition de loi que nous allons discuter ensemble, je voudrais rappeler quelques fondamentaux auxquels je crois.

Des fondamentaux qui permettent de poser la problématique de la culture en général et de l'aménagement des espaces publics en particulier du point de vue Politique.

Pour cela je vais faire référence à la pensée du philosophe Bernard Stiegler.

Bernard Stiegler – que j'ai eu le privilège d'auditionner au Sénat il y a quelques années pour d'autres travaux personnels – écrit : « la question politique est une question esthétique, et réciproquement la question esthétique est une question politique ».

Il emploie ici le terme esthétique dans son sens le plus vaste. Initialement, *aisthésis* signifie sensation, et la question esthétique est celle du sentir et de la sensibilité en général.

Bernard Stiegler soutient qu'il faut poser la question esthétique à nouveau frais et dans sa relation à la question politique, pour inviter le monde artistique et je rajoute personnellement « le monde politique » à reprendre une compréhension « politique justement » de leurs rôles…
Plus loin dans ce texte éclairant, il nous dit que « le travail artistique est originairement engagé dans la question de la sensibilité de l'autre ».

Et il rajoute, je le cite, que « la question politique est essentiellement la question de la relation à l'autre dans un sentir ensemble, en ce sens une sympathie. Le problème du politique, c'est de savoir comment être ensemble, vivre ensemble, se supporter comme ensemble à travers et depuis nos singularités, bien plus profondément encore que nos différences » et il ajoute « par-delà nos conflits d'intérêts ».

Vision utopique ? Idéaliste ? Déconnectée de la réalité ? Je ne le crois pas… d'« anthropologie politique » plutôt, pour moi en tout cas !

D'autant plus qu'il précise son propos en disant que :
« La politique est l'art de garantir une unité de la cité dans son désir d'avenir commun… Or un tel désir suppose un fonds esthétique commun. L'être-ensemble est celui d'un ensemble sensible. Une communauté politique est donc la communauté d'un sentir… Tel est le sens de la *philia* chez Aristote. Et s'aimer, c'est aimer ensemble des choses autres que soi. »

Et je termine par cet extrait qui fait écho à notre temps présent :
« En questionnant les replis identitaires des votes protestataires extrémistes ou des postures religieuses communautaristes, il m'est apparu dans une effrayante clarté, que ce sont des personnes avec lesquelles je ne sens pas, comme si nous ne partagions aucune expérience esthétique commune. Il m'est apparu que ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens ne sentent pas ce qui se passe et en cela ne se sentent plus appartenir à la société. Ils sont enfermés dans une zone – commerciale, industrielle, d'aménagement divers, voire rurale etc – qui n'est plus un monde, parce qu'elle a décroché esthétiquement. »

À partir de là, de quoi s'agit-il fondamentalement et quelles conséquences doit-on en tirer pour notre sujet d'aujourd'hui ?

L'intention politique, l'ambition qui est la nôtre, c'est de contribuer à produire du symbole, ce symbole en quoi chacun se reconnait, lui-même… et comme partie solidaire d'un tout, celui de la société dans sa diversité… pour vivre, mieux vivre ensemble !

Plus simplement, mettre du beau, du lien et du sens dans l'espace public par des actes artistiques et culturels partagés ou/et participatifs… dans un contexte général de transitions écologiques et sociétales, tel est le sens de notre proposition.

Et si je devais résumer l'intention en une phrase, je dirais : « Par une contribution du citoyen à la fabrication des lieux publics, mieux les comprendre, se les approprier… pour ceux qui les vivent et les utilisent, de toutes générations. »

En pratique, l'idée de cette proposition de loi, c'est de permettre l'accompagnement de tous les maîtres d'ouvrages qui le souhaitent dans la prise en compte de la dimension artistique et culturelle du projet d'espace public qu'ils engagent... pour mieux faire société… avec tous les acteurs-citoyens intéressés… mais je devrais peut-être dire « concernés ».

Pour cela, nous proposons à l'article 1 de créer une mission de conseil pour les CAUE, en complément des missions initiales prévues dans la loi de 1977 qui les a créés.

J'ouvre une parenthèse - qui n'est pas légère - à propos des CAUE dont vous savez j'en suis sûr que leur actualité est très préoccupante quant à leur devenir. Le groupe sénatorial qui est le nôtre avec Sylvie Robert a interpellé le Gouvernement en séance le 22 octobre dernier à propos des difficultés de financement de très nombreux CAUE. La ministre du Budget s'est engagée à répondre concrètement à notre interpellation… à suivre !

Je reviens sur la proposition de loi.

Dans le même esprit que celui de l'article 1, l'article 2 propose d'ajouter aux prérogatives de l'ANCT une possibilité de conseil aux collectivités pour la valorisation culturelle et artistique de l'espace public.

L'article 3 associe formellement les acteurs culturels et artistiques aux processus de concertation et de planification des projets d'aménagement.

L'article 4 institue une « clause culturelle » dans les marchés publics. J'insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'obligation pour les maîtres d'ouvrage.

Je pense en effet que si nous voulons que cette proposition de loi prospère, qu'elle ait quelque chance de prendre au terme de son parcours législatif force de loi, il faut convaincre toutes les parties prenantes et en premier lieu les maîtres d'ouvrage… plutôt que les contraindre… a fortiori dans le contexte budgétaire national et local actuel !

Voilà la problématique et les enjeux de ce colloque posés, en tout cas je l'espère et bien entendu vous pourrez y revenir dessus si vous le souhaitez.

Les tables rondes nous permettrons d'approfondir le sujet. Nous sommes bien entendu ouverts à des propositions d'amélioration du texte de base de la proposition de loi.

D'avance je vous remercie pour vos contributions et je donne avec plaisir la parole à ma collègue Sylvie Robert que je tiens à remercier pour son engagement sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui et pour la Culture en général.

Merci à tous les organisateurs dont nos collaborateurs parlementaires et bon colloque à toutes et tous !

Franck Montaugé – sénateur du Gers